AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-5-72 317376

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 1 au Bulletin N° 140 de Mai 1972 -

1972 - 12ème envoi -

VIGNE

- Mildiou :

Malgré la forte humidité enregistrée depuis le débourrement de la vigne, les conditions de ce printemps n'ont pas été favorables à ce champignon (généralement, températures trop basses au cours des pluies). En conséquence, le nombre de foyers primaires est actuellement très réduit, limité à quelques situations très particulières (dans le Tarn). Cependant, en raison de l'importance de la végétation et des dernières pluies orageuses relativement favorables, il serait prudent, dans les vignes sensibles, d'envisager un traitement à ne mettre en place que dans les tout derniers jours de mai si le temps incertain persiste à ce moment là.

- Black-rot :

Seulement dans les foyers habituels, effectuer une nouvelle application dès la première menace de pluie.

- Oïdium :

Ce champignon est très actif sur les cépages sensibles. Appliquer un anti-oïdium si cela n'a pas encore été fait.

- Vers de la grappe :

Bien que le vol ait commencé depuis le début du mois, l'activité sexuelle des insectes a été assez réduite, notamment en ce qui concerne l'Eudémis. Actuellement, les toutes premières éclosions larvaires se produisent. Seulement, dans les vignes très infestées à la fin de l'été dernier (certains secteurs du frontonnais en particulier), un traitement de type préventif devrait être appliqué dans les prochains jours. Préférer un produit à base d'arséniate de plomb pour cette génération (produit non toxique pour les auxiliaires et ne favorisant pas les acariens parasites).

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Tavelures du poirier et du pommier :

Les projections d'ascospores (germes hivernant dans les feuilles mortes) sont maintenant pratiquement terminées. En conséquence, dans les vergers totalement indemnes de taches, il est possible d'arrêter les interventions. Dans les vergers contaminés, il y aura lieu de poursuivre la protection en fonction des précipitations à venir.

- Psylle du poirier :

Une nouvelle génération de larves est en cours d'évolution. Dans les plantations envahies, effectuer un traitement soigné avec un produit anti-pucerons.

- Pucerons cendrés du pommier et du poirier :

Une recrudescence d'activité de ces pucerons est observée. Traiter seulement les foyers en préférant un produit à base de vamidothion moins dangereux pour les auxiliaires que les autres systémiques.

Carpocapse des pommes et des poires :

Aucun danger d'attaque n'est à craindre. Attendre de nouvelles instructions.

P. 287

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Tordeuse orientale du pêcher :

Dans les pépinières de pêchers sensibles, effectuer un traitement dans les derniers jours du mois avec un produit ayant à la fois une action ovicide et larvicide : Mévinphos, Fénitrothion ou Azinphos, aux doses indiquées dans l'édition générale N° 139 d'avril 1972.

- Cochenille du mûrier sur pêcher :

Il est encore trop tôt pour intervenir, les éclosions des jeunes larves étant à peine commencées.

- Carpocapse des prunes :

Dans les vergers de pruniers sensibles à cet insecte, placer un traitement au cours des derniers jours du mois avec un produit à base de Phosalone à 60 g de MA/hl (peu toxique pour les auxiliaires) ou d'Azinphos à 40 g de MA/hl.

- Rouille du prunier :

En raison des pluies fréquentes et souvent abondantes tombées depuis l'application du traitement déjà conseillé, il serait prudent de renouveler ce dernier.

/N O Y E R/

- Bactériose :

Effectuer une nouvelle application, la précédente ayant été "lessivée" dans la plupart des cas.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Pucerons sur melon :

Les premiers foyers sont signalés dans les cultures sous tunnel plastique. Intervenir avec un produit aphicide uniquement sur les plantes envahies. Ne pas effectuer un traitement généralisé qui conduirait à détruire tous les insectes pollinisateurs et à retarder sensiblement la fructification.

/POMME DE TERRE/

- Concours pour la détection des premières taches du mildiou :

Dans le but de mieux suivre l'évolution de cette maladie, un concours est ouvert à toute personne se conformant au règlement ci-après :

1°/ Dans chacun des départements de la circonscription "Midi-Pyrénées", un prix de 50 francs est attribué à la première personne qui trouvera une tache de mildiou.

2°/ Chaque participant devra prélever l'organe (feuille, tige) portant la tache imputée à une attaque de mildiou et l'adresser aussitôt, entre 2 buvards ou coton, légèrement humides, à la Station pour vérification.

Seuls seront retenus les envois d'organes effectivement atteints de mildiou, mais une réponse sera faite de toutes façons à chaque participant.

/SOINS A DONNER AUX CULTURES APRES UNE CHUTE DE GRELE/

Les premiers orages violents avec grêle se sont abattus dans certains secteurs de la région. Voici les soins essentiels qu'il est possible d'apporter aux cultures :

1°/ Sur vigne :

a) Lorsqu'il reste un peu de récolte, ne pas toucher aux rameaux porteurs, mais tailler court tous les autres quand ils sont fortement mutilés.

b) Quand la récolte est entièrement perdue, il est préférable de tout retailler (si l'on est encore en juin). Plus tard, il vaut mieux s'abstenir.

c) La taille doit s'effectuer dans le noeud.

d) Bien entendu, apporter tous les soins culturaux assurant une bonne végétation.

.../...

Effectuer les traitements de protection contre le mildiou en raison de la grande sensibilité des repousses qui vont apparaître au moment où la maladie est en général en pleine extension.

2°/ Sur arbres fruitiers :

a) Sur pruniers, effectuer aussitôt un traitement avec une bouillie bordelaise à 1 % ou un produit cuprique à raison de 250 g de cuivre métal.

b) Sur arbres sensibles au cuivre (pommiers, poiriers, pêchers notamment) : traiter avec l'un des produits conseillés contre les Tavelures.

Ces traitements (vigne et arbres fruitiers) présentent le maximum d'intérêt lorsqu'ils sont effectués dans les 20 heures qui suivent la chute.

Sur la vigne, ils permettent en particulier de prévenir le Rot-blanc (maladie de la grêle) qui évolue sur les grains déjà bien développés. Le captane serait alors le produit à préférer.

BALMA, le 24 Mai 1972

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Midi-Pyrénées",

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P288